

**Les cisterciens et la lutte contre les heresies  
meridionales sous Innocent III : mobilisation d'un ordre  
ou activation de reseaux ?**

Alexis Grémois

► **To cite this version:**

Alexis Grémois. Les cisterciens et la lutte contre les heresies meridionales sous Innocent III : mobilisation d'un ordre ou activation de reseaux?. Cahiers de Fanjeaux, Privat, 2015, Innocent III et le Midi, 50, pp.377-390. hal-02348794

**HAL Id: hal-02348794**

**<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02348794>**

Submitted on 14 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les cisterciens et la lutte contre les hérésies méridionales sous Innocent III : mobilisation d'un ordre ou activation de réseaux ?

Alexis Grélois

*Version de travail avant dernière correction des épreuves*

Depuis une bonne quarantaine d'années, de nombreuses recherches ont tenté avec succès de remettre en cause la tendance au réductionnisme et à l'essentialisme qui avait caractérisé auparavant l'approche historique des milieux hérétiques méridionaux. Il n'y a plus guère que dans des productions pseudo-scientifiques que l'on parle encore d'une Église cathare centralisée, porteuse d'une doctrine manichéenne venue d'Orient, ou d'une Occitanie unanimement acquise à l'hérésie pour défendre son identité régionale menacée par les croisés. Les travaux de Monique Zerner et de Jean-Louis Biget notamment ont permis de déconstruire les représentations des hérésies et des hérétiques forgées par leurs adversaires, ainsi que d'évaluer précisément l'ancrage social des contestations et des déviances religieuses. Ces approches invitent donc à inscrire les phénomènes religieux dans une grille d'analyse fine qui évite les généralisations abusives auxquelles mènent les concepts d'identité ou de groupes sociaux lorsqu'ils sont maniés à des échelles trop grandes et sans être questionnés.

Force est de constater que, malgré quelques tentatives en ce sens de la part de Monique Zerner<sup>1</sup>, les milieux qui luttèrent contre les hérésies n'ont guère bénéficié de la même démarche et continuent à être traités de façon trop réductrice. C'est tout particulièrement le cas des cisterciens, qui furent les plus impliqués dans la répression des déviances religieuses, de Bernard de Clairvaux en 1145 jusqu'à l'installation des ordres Mendians et de l'inquisition. Il ne sera donc pas question ici de relater le détail des interventions des moines blancs en Languedoc sous Innocent III, au demeurant assez bien connues, encore que les chroniqueurs de la Croisade, y compris Pierre des Vaux-de-Cernay, n'en donnent qu'une vision partielle, tout comme la documentation pontificale ou les *statuta* des chapitres généraux.

Au contraire, il s'agira de s'interroger sur la consistance de la catégorie « cistercien » au travers de l'exemple de la Croisade albigeoise, ce qui nous donnera l'occasion de revenir sur les raisons de l'appel aux cisterciens par Innocent III, pour nous demander enfin si l'ordre agit dans cette affaire comme un organisme centralisé, homogène et uni, ou si cette lutte ne fut pas d'abord le fait de cisterciens insérés dans des réseaux personnels, transcendant les limites de l'institution du fait de la porosité entre ordres religieux et autres entités sociales.

## I. CHRONIQUE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

La cause semble entendue : les moines blancs font figure de coupables idéaux dans l'affaire albigeoise. Se prétendant pauvres tout en affichant une richesse insolente qui avait déjà été reprochée à saint Bernard, ses membres se montrèrent incapables de convaincre par la parole les populations méridionales de s'écarter de l'hérésie, avant

de légitimer et même d'inspirer les pires violences exercées par les croisés, selon le triste mot « Tuez les tous, Dieu reconnaîtra les siens » prêté au premier d'entre eux, l'abbé de Cîteaux et légat pontifical Arnaud Amalric, que l'on transcrit souvent Amaury, comme pour en gommer les origines méridionales.

L'historiographie cistercienne a longtemps souscrit à des jugements aussi tranchés. L'abus de la problématique « idéal et réalité » a conduit à traiter des cisterciens au XIII<sup>e</sup> siècle comme l'histoire d'un échec annoncé, conséquence d'une inadaptation au changement social (G. Duby) ou de la trahison des principes originels (R. Fossier)<sup>2</sup>. Les épisodes albigeois constitueraient donc, au pire, l'une des marques de la décadence ou, au mieux, des écarts regrettables pour un ordre contemplatif : Beverley Kienzle a ainsi écrit il y a quelques années qu'Arnaud Amalric aurait représenté « the worst of Cîteaux », mais que fort heureusement ses actes n'auraient pas été « representative of the order<sup>3</sup> ». Cette grille de lecture fondamentalement moralisante a été dénoncée avec raison par Mireille Mousnier<sup>4</sup>.

Soulignons également combien ce schéma si tranché est tributaire de l'historiographie dominicaine, pour laquelle l'échec des cisterciens puis de la Croisade conduite sous leur égide constituèrent des catastrophes providentielles, sans lesquelles les interventions de saint Dominique et la fondation de son ordre n'auraient pas eu de sens. Cet argument téléologique a d'ailleurs engendré une conception évolutionniste de l'histoire des ordres réguliers, dans laquelle l'apparition de nouveaux groupes conduirait mécaniquement à l'effacement des précédents<sup>5</sup>.

Certes, Pierre des Vaux-de-Cernay atteste que ce fut bien Diègue d'Osma qui conseilla aux prédicateurs cisterciens « d'aller à pieds, sans or ni argent » et parle de Dominique comme d'un « homme de sainteté parfaite<sup>6</sup> ». Il n'en demeure pas moins que, d'une part, les rares succès remportés contre l'hérésie par Dominique et ses premiers disciples ne furent pas plus décisifs que ceux des moines blancs et que, d'autre part, les conditions dans lesquelles les dominicains se distinguèrent des cisterciens restent à étudier en détail, après avoir réétudié l'action des moines blancs de façon non téléologique<sup>7</sup>.

## II. LE CHOIX DES CISTERCIENS

En décembre 1201, l'évêque de Béziers Guilhem de Roquessel – qui devait bientôt être suspendu puis déposé par Pierre de Castelnau et Raoul de Fontfroide<sup>8</sup> – écrivait dans le préambule d'une chartre : « Au milieu des flots de ce monde, seul l'ordre cistercien demeure ferme et stable, il est digne qu'il reçoive honneur et récompense puisqu'il brille plus que les autres de l'intégrité des vertus<sup>9</sup>. » De fait, les cisterciens constituaient alors le plus puissant des ordres religieux, dont le soutien était précieux pour la papauté.

La proximité entre Innocent III et les cisterciens est bien connue. Dès son accession au pontificat, il demanda les prières de l'ordre<sup>10</sup>. Les moines de Fossanova, Sambucina et San Galgano, ainsi que les cisterciennes d'Acre, bénéficièrent de sa générosité personnelle<sup>11</sup>. Le premier cardinal créé par le nouveau pape fut un autre cistercien,

l'abbé Gérard de Pontigny<sup>12</sup>. Deux autres devaient suivre, à commencer par l'abbé de Cîteaux Gui de Paray, qui fut remplacé par Arnaud Amalric, précédemment supérieur de Poblet, puis de Grandselve<sup>13</sup>. Les légats issus de l'ordre furent particulièrement nombreux au début du pontificat, jusqu'à ce que les cardinaux protestent à ce sujet en 1204<sup>14</sup> : moine de Fossanova, Rainier de Ponza, peut-être confesseur du pape, fut son premier légat dans la péninsule Ibérique et le Languedoc dès 1198<sup>15</sup>. Les missions confiées aux cisterciens furent nombreuses : cités en modèle d'organisation pour les réguliers dans le canon 12 du quatrième concile du Latran, ceux-ci furent souvent désignés pour procéder à la réforme des établissements bénédictins, y compris Molesme<sup>16</sup>. Ils jouèrent également un rôle non négligeable dans la prédication et l'organisation de la quatrième et de la cinquième croisades<sup>17</sup>, ainsi que dans certaines ambassades envoyées par le pape<sup>18</sup>. Ce fut enfin Arnaud Amalric qui édita vers 1202-1204 une collection de 84 sermons de Lothaire de Segni<sup>19</sup>.

L'appel aux cisterciens pour lutter contre l'hérésie reprenait par ailleurs une tradition déjà ancienne, depuis que Bernard de Clairvaux (accompagné par son secrétaire Geoffroy d'Auxerre) en 1145, puis son successeur Henri de Marcy en 1178 puis en 1181 (alors comme cardinal) avaient prêché dans le Périgord, le Toulousain et surtout l'Albigeois. Si ces tournées n'avaient pas mis fin aux dissidences, la première avait permis l'affiliation à Clairvaux des abbayes de Grandselve et de Fontfroide, qui étaient rapidement devenues les deux plus riches et plus puissantes abbayes cisterciennes de la région. De plus, ces voyages avaient contribué à doter l'ordre d'un corpus textuel anti-hérétique, à la fois théorique et pratique, qui avait contribué de façon décisive à la construction de la représentation ecclésiale de l'hérésie et des hérétiques<sup>20</sup>. Il est donc logique qu'Innocent III ait demandé aux cisterciens d'intervenir dans d'autres affaires d'hérésie, à Metz, à La Charité-sur-Loire ou encore à Novare<sup>21</sup>.

L'emploi des cisterciens dans « l'affaire de la foi » méridionale était par ailleurs d'autant plus justifié qu'ils étaient les seuls à disposer d'une infrastructure couvrant l'ensemble des régions concernées, avec quatorze abbayes d'hommes et neuf monastères féminins<sup>22</sup>. Par comparaison, si l'abbé prémontré Bernard de Fontcaude avait bien rédigé un traité anti-vaudois au début des années 1190, cette abbaye était la seule de son ordre présente dans le Languedoc<sup>23</sup>. Certes, les ordres religieux militaires étaient aussi bien implantés dans la région<sup>24</sup>, mais leurs forces étaient évidemment mobilisées en Terre Sainte et l'épisode de Calatrava dans les années 1150 avait montré leur refus d'agir en Occident<sup>25</sup>. Il faut souligner qu'Innocent III contribua en 1198-1199 à renforcer le réseau cistercien en lui rattachant de force l'abbaye périgourdine de Cadouin avec ses dépendances, parmi lesquelles figurait Ardorel en Albigeois<sup>26</sup>.

Quelques exemples montrent que les monastères cisterciens jouèrent effectivement le rôle de relais ou de base pour les légats, les prédicateurs et des croisés : Raoul de Fontfroide mourut à Franquevaux<sup>27</sup>, tandis que Boulbonne servit de nécropole aux croisés tués lors de la bataille de Muret, après avoir accueilli Simon de Montfort la veille<sup>28</sup>. De surcroît, les cisterciens disposaient d'autres relais, dont des granges<sup>29</sup>, mais aussi des hôtels urbains : Grandselve était implanté à Toulouse depuis 1144, Valmagne et Silvanès avaient reçu en 1161 d'un proche des Guilhem une maison explicitement destinée à accueillir tous les cisterciens de passage. Valmagne possédait aussi une

maison à Béziers, Boulbonne une à Carcassonne, etc<sup>30</sup>. Enfin, les cisterciens méridionaux possédaient des églises paroissiales depuis la fin des années 1150<sup>31</sup> et, même s'il était interdit aux moines de les desservir, ceux-ci pouvaient veiller sur la nomination des desservants et donc contribuer indirectement à l'encadrement des populations.

Par ailleurs, l'expansion géographique de l'ordre le dotait de réseaux offrant à la lutte antihérétique de véritables « arrières », capables de fournir prédicateurs, combattants, subsides et prières. Grâce à l'œuvre de Pierre des Vaux-de-Cernay et aux recherches de Monique Zerner, nous sommes bien renseignés sur le rôle des abbayes cisterciennes d'Île-de-France et de leurs bienfaiteurs dans la Croisade albigeoise. Il faut d'ailleurs souligner que les familles de croisés, Montfort, Marly, Mauvoisin, ne se contentèrent pas pendant cette période de participer à la Croisade sous la direction d'Arnaud Amalric et de faire des dons aux abbayes qu'elles avaient déjà fondées comme Les Vaux-de-Cernay, mais qu'elles participèrent de surcroît à la fondation ou à la dotation de monastères féminins comme Port- Royal ou Saint-Antoine-des-Champs<sup>32</sup>.

La Provence fut sans doute un autre de ces « arrières » cisterciens de la Croisade albigeoise. En effet, Folquet (ou Foulque) de Marseille, même devenu évêque de Toulouse, veilla à la constitution d'un groupe de monastères de cisterciennes autour de Géménos et Mollégès. Comme ses deux fils, sa femme s'était retirée dans l'ordre lorsqu'il avait pris l'habit avant de devenir abbé du Thoronet<sup>33</sup>. Les croisés, parmi lesquels figurèrent des « Allemands », purent aussi compter sur les suffrages des communautés cisterciennes des Pays- Bas, peut-être par l'intermédiaire de Jacques de Vitry<sup>34</sup>.

Enfin, l'ordre disposait d'une véritable expertise militaire, du fait de l'origine nobiliaire d'une grande partie de ses membres, mais aussi sans doute de la tutelle exercée sur la plupart des ordres militaires ibériques.

Reste à savoir si les moines blancs répondirent aux attentes d'Innocent III. Celui-ci se montra parfois critique à l'égard des cisterciens, mais il s'agissait avant tout de les mettre en garde contre toute déformation de leur observance, dans un contexte institutionnel troublé : les prétentions monarchiques de l'abbé de Cîteaux Arnaud Amalric – auteur de la première codification du droit cistercien<sup>35</sup> – étaient contestées par les partisans d'un gouvernement collégial, menés par le supérieur de Clairvaux<sup>36</sup>. Par ailleurs, le décalage croissant entre la pauvreté proclamée et la richesse manifeste des cisterciens conduisit le concile du Latran à limiter leur exemption de dîme aux seules novales pour les terres acquises après 1215<sup>37</sup>. Enfin, le pape fut évidemment déçu lorsque l'ordre refusa de payer la décime pour la quatrième croisade puis fit preuve de peu d'empressement pour payer l'aide qu'il avait promise<sup>38</sup>.

Cependant, s'agissant de l'affaire albigeoise, la durée exceptionnelle de la légation confiée à Arnaud Amalric – près de dix ans à compter du printemps 1204<sup>39</sup> – indique que le pape fut satisfait de l'action des cisterciens, ou tout au moins du principal d'entre eux. Dès 1203-1204, Innocent III s'était résolu à utiliser la manière forte contre les hérétiques languedociens<sup>40</sup>, point de vue partagé par l'auteur de la *Manifestatio*

*heresis albigensium et lugdunensium*, sans doute Raoul de Fontfroide<sup>41</sup>. La demande de prédicateurs faite par le pape à l'abbé de Cîteaux en janvier 1204<sup>42</sup> ne fut donc pas conçue comme la panacée, mais comme une solution d'attente en l'absence de troupes prêtes à partir combattre les hérétiques et leurs soutiens, puisque la quatrième croisade battait alors son plein. Les événements ultérieurs, par exemple lors du siège de Minerve<sup>43</sup>, montrent que la prédication destinée aux hérétiques était conçue comme la dernière sommation avant le déchaînement légitime de la violence, et non comme une alternative à celle-ci.

Par ailleurs, l'objectif principal assigné aux légats cisterciens fut en grande partie atteint, puisqu'il s'agissait d'écarter du pouvoir les princes et surtout les prélats dont l'inertie bloquait l'application stricte de la politique pontificale. La réforme de l'épiscopat fut bien plus souvent citée dans les mandements adressés aux légats et aux abbés cisterciens que la prédication<sup>44</sup>. L'accession à la prélature des cisterciens Folquet de Marseille à Toulouse, Gui des Vaux-de-Cernay à Carcassonne et Arnaud Amalric à Narbonne vint couronner cette politique. À ce sujet, la réussite de cette entreprise de réforme du haut clergé séculier et l'absorption d'une partie des cadres de l'ordre cistercien par ce dernier pourrait expliquer le relatif effacement de l'ordre à partir du pontificat d'Honorius III<sup>45</sup>.

### III. UN ORDRE UNI AU SERVICE DE LA CROISADE ?

Il est cependant bien connu qu'Arnaud Amalric et son entourage outrepassèrent parfois les objectifs que le pape leur avait assignés, notamment à l'encontre du comte de Toulouse<sup>46</sup>. Souvent présenté comme catalan, l'ancien abbé de Poblet et de Granselve pourrait être d'origine narbonnaise. En tout cas, il est certain qu'il nourrissait un ressentiment personnel à l'égard de Raimond VI qu'il accusait d'avoir soutenu l'hérésie depuis longtemps<sup>47</sup>. Ses positions politiques l'incitaient sans doute au contraire à favoriser les Guilhem de Montpellier, liés à Granselve depuis plus d'un demi-siècle et dont Jean-Louis Biget a souligné le rôle dans la reprise de la dénonciation des hérétiques<sup>48</sup>. Devenu archevêque, Arnaud mena à nouveau un jeu personnel en s'opposant aux Montfort.

En tant qu'abbé de Cîteaux, Arnaud réussit-il au moins à mobiliser derrière lui l'ensemble des cisterciens pour lutter contre les hérésies ? La réponse est certainement négative. Arnaud ne revint du chapitre général de 1206 qu'avec douze abbés (dont Gui des Vaux-de-Cernay et Henri de Mont-Sainte-Marie), accompagnés chacun de deux ou trois moines, ce qui est peu pour un ordre qui comptait alors plus de 500 monastères d'hommes.

Cette situation pourrait s'expliquer tout d'abord par une grande réticence à endosser une définition active d'un monachisme dont la vocation affirmée était la contemplation. En se nommant la « chimère de [son] siècle<sup>49</sup> », Bernard de Clairvaux avait déjà souligné l'antinomie entre la stabilité monastique et la prédication itinérante, qu'elle fût au service de la papauté, de la lutte contre l'hérésie, de la croisade ou du rétablissement de la paix. Pierre de Castelnau fit l'expérience des mêmes doutes, puisque Innocent III lui écrivit le 26 janvier 1205 pour l'exhorter à poursuivre son

action en suivant les exemples de Léa et de Marthe, malgré le choix qu'il avait fait de la vie contemplative en se faisant moine de Fontfroide<sup>50</sup>.

Une autre raison du faible écho rencontré par l'appel lancé aux prédicateurs cisterciens tient à la structure fédérale de l'ordre cistercien et aux liens entretenus par ses communautés avec les aristocraties locales et régionales. Il est bien connu que des familles accusées d'hérésie ou de complaisance avec les hérétiques figuraient parmi les principaux bienfaiteurs des abbayes cisterciennes méridionales : les Trencavel et leurs alliés à Valmagne, les Foix à Boulbonne, les Rabastens à Candeil ou encore les Saissac et les Laurac à Villelongue<sup>51</sup>. Ce phénomène pourrait expliquer pourquoi les abbayes cisterciennes dédommagées par le traité de Meaux-Paris furent si peu nombreuses : en dehors de Cîteaux et de Clairvaux, extérieures à la région et remerciées pour leur mobilisation en faveur de la Croisade, on ne relève ainsi que Grandselve (effectivement attaquée en 1212), Belleperche et Candeil (dont les vignes avaient été ravagées par le comte de Toulouse si l'on en croit une lettre d'Innocent III de 1207<sup>52</sup>). La plupart des cisterciens méridionaux adoptèrent donc probablement une attitude attentiste pour ne pas s'aliéner leurs bienfaiteurs traditionnels, quitte à saisir ensuite les opportunités offertes par leur disparition<sup>53</sup>.

Il est même vraisemblable que des cisterciens prirent la défense de leurs soutiens locaux mis en cause par les légats et attaqués par les croisés. En 1209, l'abbé d'Eaunes et un de ses convers furent assassinés près de Carcassonne. Selon l'*Historia*, ce meurtre aurait été perpétré par Guillaume de Roquefort (frère de l'évêque remplacé en 1212 par Gui des Vaux-de-Cernay), « à cause de [la] seule qualité de moines cisterciens » des victimes, l'assassin ayant été ensuite félicité par le comte de Foix<sup>54</sup>. Toutefois, en 1211, les Toulousains accusèrent des croisés d'être les véritables coupables de ce crime, ainsi que d'avoir tué des moines de Boulbonne<sup>55</sup>. De fait, les propos de Pierre des Vaux-de-Cernay semblent incohérents, puisqu'il rapporte en même temps que l'abbé revenait de Saint-Gilles où il était allé porter aux légats un message du comte de Foix et que l'un des moines attaqués était bien connu de ses agresseurs supposés, ce qui donne du crédit à la version toulousaine. La solidarité entre certains cisterciens et de supposés hérétiques devait éclater au grand jour en 1218, quand deux moines de Boulbonne livrèrent Pamiers aux Méridionaux<sup>56</sup>. Jacques Berlioz a aussi montré que les propos prêtés par Césaire de Heisterbach à Arnaud Amalric lors du siège de Béziers pouvaient être la manifestation d'une réprobation chez certains cisterciens à l'encontre de la politique de l'abbé de Cîteaux<sup>57</sup>.

Moins qu'en tant qu'ordre, ce fut donc d'abord en tant que support de réseaux que Cîteaux intervint dans l'affaire albigeoise. Certes, l'extension et les ramifications de l'ordre en faisaient un acteur incontournable dans la lutte contre les hérésies menée sous l'égide de la papauté. Ce fut l'ordre qui permit pour l'essentiel de trouver les forces nécessaires à la prédication puis à la Croisade, grâce aux liens que ses abbayes et ses membres avaient tissés, entre le nord et le sud du royaume de France notamment. On peut même se demander si ce ne fut pas Innocent III qui suggéra à Pierre de Castelnau – dont il avait soutenu en vain les prétentions à l'archidiaconat de Maguelone – de se faire moine à Fontfroide, pour constituer une équipe soudée de légats issus de l'ordre<sup>58</sup>.

Mais si les institutions cisterciennes furent mises au service de la politique pontificale, les moines blancs ne se comportèrent pas de façon unanime, de même qu'ils n'avaient tous réagi de la même manière face au détournement de la quatrième croisade. Le témoignage de Pierre des Vaux-de-Cernay, bien qu'il ait été repris largement par un autre chroniqueur cistercien, Aubry des Trois-Fontaines, est moins une histoire de la croisade cistercienne, que les *gesta* de Simon de Montfort, le récit de l'action historique conduite par un réseau formé par une abbaye et quelques lignages nobles d'Île-de-France.

D'un point de vue institutionnel, le succès de l'ordre cistercien s'explique par sa capacité à assurer à la fois l'application uniforme (malgré quelques nuances) à une très vaste échelle d'une observance faisant l'objet de procédures de définition et de contrôle centralisées, et l'indépendance économique de ses membres, à la différence de *l'Ecclesia cluniacensis*<sup>59</sup>. Mais une telle structure fédérale favorisait en fait le maintien de liens étroits avec les élites locales et, par conséquence, la coexistence au sein de l'ordre de réseaux distincts et d'opinions parfois opposées, comme l'avait montré l'affaire Thomas Becket<sup>60</sup>. Sur ce point comme sur bien d'autres, la structure centralisée des ordres Mendicants était donc bien plus à même de répondre aux attentes de la papauté. Mais elle n'existait pas encore quand mourut Innocent III. En revanche, la disparition en 1230 de Foulque de Toulouse et son remplacement par un dominicain marqua bien l'effacement de l'ordre cistercien dans la lutte contre l'hérésie.

## Notes

### *Sigles et abréviations*

### Sources

- *Historia* : Pierre des Vaux-de-Cernay, *Historia Albigensis*, éd. P. Guébin, E. Lyon, 3 t., Paris, 1926-1939.
- *Register* : *Die Register Innocenz' III*, Graz, puis Vienne, 1964-...

### Travaux

- Biget, « Albigeois » : J.-L. Biget, « Les “Albigeois”. Entrée dans l'histoire », dans *Hérésie et inquisition dans le Midi de la France*, Paris, 2007, p. 142-169.
- Biget, « Béziers » : J.-L. Biget, « Béziers, citadelle de l'hérésie ? », dans *En Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle. Le temps du sac de Béziers*, éd. M. Bourin, Perpignan, 2010, p. 49-62. *CF* : *Cahiers de Fanjeaux*
- *CF 21* : *Les Cisterciens en Languedoc (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)*, *CF 21*, Toulouse, 1986.
- *CF 44* : *Moines et religieux dans la ville (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)*, *CF 44*, Toulouse, 2009.
- *HGL* : *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, 1872-1892.
- Hanne, *Innocent III* : O. Hanne, *Innocent III. La stupeur du monde*, Paris, 2012.
- Moore, *Pope* : J. Moore, *Pope Innocent III (1160/61-1216) : To Root Up and to Plant*, Leyde, 2003.
- Mousnier, « Conséquences » : M. Mousnier, « Les conséquences de la Croisade dans l'économie des abbayes cisterciennes », dans *La Croisade albigeoise*, Actes du colloque du Centre d'études cathares, Carcassonne, 4, 5 et 6 octobre 2002, Carcassonne, 2004, p. 301-321.
- Vicaire, *Saint Dominique* : M.-H. Vicaire, *Histoire de saint Dominique*, Paris, 1957.



- Zerner, « L'abbé Gui » : M. Zerner-Chardavoine, « L'abbé Gui des Vaux-de-Cernay, prédicateur de croisade », *CF* 21, p. 183-204.
- Zerner, « L'épouse » : M. Zerner, « L'épouse de Simon de Montfort et la Croisade albigeoise », dans *Femmes. Mariages-lignages. XII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècle. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. 1, Bruxelles, 1992, p. 449-470.

1. Zerner, « L'abbé Gui » ; Zerner, « L'épouse ».
2. L. Lekai, *The Cistercian : Ideals and Reality*, Kent, 1977 ; G. Duby, *L'art cistercien*, Paris, 1976 ; R. Fossier, « L'économie cistercienne dans les plaines du nord-ouest de l'Europe », *Flaran*, 3, 1983, p. 53-74
3. B. Kienzle, « Innocent III's papacy and the crusade years, 1198-1229 : Arnaud Amaury, Gui of Vaux-de-Cernay, Foulque of Toulouse », *Heresis*, 29, 1999, p. 49- 81, ici p. 69.
4. Mousnier, « Conséquences », en particulier p. 310.
5. Cette critique peut notamment se rapporter à l'ouvrage classique de H. Grundmann, *Religiöse Bewegungen im Mittelalter. Untersuchungen über die geistlichen Zusammenhänge zwischen der Ketzerei, den Bettelorden und der religiösen Frauenbewegung im 12. und 13. Jahrhundert und über die geschichtlichen Grundlagen der Deutschen Mystik*, Berlin, 1935. Hanne, *Innocent III*, p. 120, estime qu'Innocent III aurait provoqué ce changement « radical » de stratégie de lutte contre l'hérésie (cf. *Register*, n° IX 183).
6. *Historia*, § 21 et 54.
7. Bernard Gui nous a conservé un acte dans lequel Dominique déclare agir au nom du légat Arnaud (cité par L. Canetti, *L'invenzione della memoria. Il culto e l'immagine di Domenico nella storia dei primi frati Predicatori*, Spolète, 1996, p. 227). Il y aurait peut-être lieu de rapprocher Prouille des petits établissements féminins gravitant autour des grandes abbayes cisterciennes masculines méridionales et catalanes, comme Poblet (A. Altisent, « Una comunitat femenina a Vimbodí depenent de Poblet », dans *I Coòloqui d'Història del Monaquisme català*, Santes Creus, 1969, t. 2, p. 7-14). Rappelons que l'un des prieurs des moniales, Guillaume Claret, tenta de donner l'établissement aux cisterciens avant de se faire moine à Boulbonne (Vicaire, *Saint Dominique*, t. 1, p. 245-246).
8. *Register*, n° VI 241.
9. Cité par H. Barthez, « Autour de Béziers, les moines et la croisade des Albigeois », dans *En Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle. Le temps du sac de Béziers*, éd. Monique Bourin, Perpignan, 2010, p. 92
10. Hanne, *Innocent III*, p. 60. Il le fit à nouveau le 11 juillet 1206 : *Register*, n° IX, 119.
11. *The Deeds of Pope Innocent III by an Anonymous Author*, trad. J. Powell, Washington, 2004, p. 263, 267-268
12. W. Maleczek, *Papst und Kardinalskolleg von 1191 bis 1216*, Vienne, 1984, p. 125-126.
13. *Ibid.*, p. 133-134. Le troisième fut Étienne, abbé de Fossanova, en 1213 (*ibid.*, p. 179-180).
14. *Ibid.*, p. 340.
15. *Register*, n° I 165 et 194 ; Hanne, *Innocent III*, p. 67.
16. *Register*, n° XI 245. Pour une vue d'ensemble, voir U. Berlière, « Innocent III et la réorganisation des monastères bénédictins », *Revue bénédictine*, 3, 1920, p. 22- 42 et 145-159 ; M. Maccarrone, *Studi su Innocenzo III*, Padoue, 1972, p. 223-262.
17. Hanne p. 64-65 ; J. Richard, *Histoire des croisades*, Paris, 1996, p. 285.
18. Peu avant de prendre la route du Languedoc, Gui des Vaux-de-Cernay avait été chargé par Innocent III de tenter de réconcilier Philippe Auguste et Ingeburge de Danemark (*Register*, n° X 42). Après l'assassinat de Pierre de Castelnau, Adam de Perseigne et l'abbé du Pin furent chargés de négocier une trêve de deux ans entre les rois de France et d'Angleterre (*ibid.*, n° XI, 28).
19. Hanne, *Innocent III*, p. 10-11.
20. Biget, « Albigeois », p. 149-163 ; B. Kienzle, *Heresy and Crusade in Occitania : Preaching in the Lord's Vineyard*, York, 2001.
21. *Register*, n° II 226, VI 66, VIII 201.
22. Mousnier, « Conséquences », p. 302.
23. Biget, « Béziers », p. 57 ; B. Ardura, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France, des origines à nos jours. Dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy-Pont-à-Mousson, 1993, p. 256-263 et 583.

24. D. Carraz, *L'ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône, 1124-1312 : ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, 2005.
25. A. Demurger, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux militaires au Moyen Âge*, Paris, 2002, p. ###.
26. B. Barrière, « Les abbayes issues de l'érémisme », *CF* 21, p. 96-97.
27. *Historia*, § 50
28. Mousnier, « Conséquences », p. 305.
29. *Ibid.*, p. 303.
30. *Ibid.*, p. 304 ; A. Grélois, « La présence cistercienne dans les villes du Midi : un investissement limité ? », *CF* 44, p. 167-188.
31. Mousnier, « Conséquences », p. 304.
32. Zerner, « L'abbé Gui » ; Zerner, « L'épouse » ; C. Berman, « Abbeys for Cistercian Nuns in the Ecclesiastical Province of Sens. Foundation, Endowment and Economic Activities of the Earlier Foundations », *Revue Mabillon*, n. s., 8, 1997, p. 83-113.
33. P. Cabau, « Foulque, marchand et troubadour de Marseille, moine et abbé du Thoronet, évêque de Toulouse (vers 1155/1160-25.12.1321) », *CF* 21, p. 151-182 ; M. Aurell i Cardona, « Le monastère cistercien de Mollégès et la famille Porcelet au XIII<sup>e</sup> siècle », *Provence historique*, 1983, p. 267-283 ; *Id.*, « Les cisterciennes et leurs protecteurs en Provence rhodanienne », *CF* 21, p. 235-267 ; J.-L. Lemaître, *Les troubadours et l'Église. Entre histoire et légende*, Ussel, 2002, p. 54-57.
34. Rappelons que Folquet de Toulouse fut le dédicataire de la *Vie de Marie d'Oignies* par Jacques de Vitry, qui était en relation avec plusieurs communautés de cisterciennes (U. Berlière, « Jacques de Vitry, ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doorezeele », *Revue bénédictine*, 25, 1908, p. 185-193).
35. B. Lucet, *La codification cistercienne de 1202 et son évolution ultérieure*, Rome, 1964.
36. G. Cariboni, « Il papato di fronte alla crisi istituzionale dell'Ordensverfassung cistercense nei primi decenni di XIII secolo » dans *Il papato e il monachesimo « esente » nei secoli centrali del Medioevo*, éd. Nicolangelo D'Acunto, Florence, 2003, p. 179-214.
37. G. Constable, *Monastic Tithes from Their Origins to the Twelfth Century*, Cambridge, 1964, p. 290-306.
38. *Register*, n° II, 257.
39. P. Montaubin, « Gouverner l'Église au début du XIII<sup>e</sup> siècle : Innocent III et les légats en France », *Mémoire dominicaine*, 25, 2010, p. 31-54.
40. Sur ce tournant, voir Moore, *Pope*, p. 152. 41. Biget, « Béziers », p. 58.
42. *Register*, n° VI 242.
43. *Historia*, § 154-155.
44. Voir par exemple *Register*, n°s VIII 9, 77, 117, IX 66, X 68, 83.
45. Cette politique de réforme épiscopale explique sans doute aussi le refus d'Innocent III de voir les cisterciens viennois de Bonnevaux prendre le contrôle des abbayes d'Hyères et de Lérins (voir C. Caby, « Les cisterciens et les îles : variations autour de deux affaires provençales de la fin du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, éd. Yann Codou et Michel Lauwers, Turnhout, 2009, p. 335-350).
46. R. Foreville, *Le pape Innocent III et la France*, Stuttgart, 1992, p. 230-248 ; Moore, *Pope*, p. 180-181.
47. *Historia*, § 40.
48. Biget, « Albigeois », p. 164-165. Rappelons que Guilhem VI s'était fait moine à Grandselve en 1149 et que Guilhem VII y avait élu sa sépulture.
49. Lettre 250.
50. *Register*, n° VII 210.
51. Mousnier, « Conséquences », p. 304-305 et 308.
52. *Register*, n° X 69. Voir aussi Mousnier, « Conséquences », p. 307.
53. *Ibid.*, p. 307 et 312.
54. *Historia*, § 130-131.
55. *HGL*, VIII, col. 619, cité par Mousnier, « Conséquences », p. 306.
56. *Ibid.*, p. 308.
57. J. Berlioz, « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ». *La Croisade contre les Albigeois vue par*

*Césaire d'Heisterbach*, Portet-sur-Garonne, 1994.

58. Serait allée dans le même sens l'étrange prise d'habit cistercien de Diègue d'Osma lors du chapitre général de 1207, rapportée par Jourdain de Saxe (Vicaire, *Saint Dominique*, t. 1, p.1, p. 138 et t. 2, p. 144).

59. D. Poeck, *Chuniacensis Ecclesia. Der chuniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, Munich, 1998 ; D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam. 1000-1150*, Paris, 1998. 60. B. Hill, « Archbischof Thomas Beckett and the Cistercian Order », *Analecta Cisterciensia*, 27, 1971, p. 64-80.

•